

Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Appréhender les contraintes économiques, juridiques, fiscales et culturelles dans une organisation de dimension internationale.
- Formuler un diagnostic stratégique et financier.
- Produire et analyser l'information financière et notamment la mise en œuvre des techniques de consolidation en normes internationales (IFRS).
- Structurer et faire évoluer le contrôle de gestion au sein des entités d'un groupe.
- Manager des équipes et piloter la conduite du changement.
- Concevoir et adapter le système d'information d'une organisation dans un objectif d'alignement stratégique, piloter l'implémentation d'un progiciel de gestion intégré.

Entreprises d'accueil

- Cabinets (missions d'expertise et de commissariat aux comptes).
- Direction financière d'une entreprise publique ou privée.
- Association de taille importante justifiant d'obligations comptables et fiscales significatives.

Prérequis

- **Âge** : à partir de 20 ans.
- **Niveau d'entrée** : DCG ou tout diplôme donnant les équivalences avec le DCG (B.O NOR : ESRS2000006A arrêté du 02-01-2020).
- **Motivation** nécessaire à la poursuite d'un cursus au contenu académique exigeant et à la réussite d'objectifs professionnels concrets.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
16031401	35044

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 7 et 8 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+5 à Bac+8.

Durée de la formation

900 heures (sur 2 ans).
Démarrage en novembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
2 jours en UFA,
3 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas
26000 VALENCE
04 75 82 99 19
pes@ensemble-montplaisir.org
www.cfp-montplaisir.org

Resp. formation : Mme CORNUT CHAUVINC
nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org
Responsable UFA : Mme BOFFARD
isabelle.boffard@ensemble-montplaisir.org

Contenu de formation

Matières
<p>UE1 Gestion juridique, sociale et fiscale</p> <p>1- L'entreprise et son environnement : Droit des contrats, Droit pénal, droit de la concurrence, droit fiscal, droit environnemental</p> <p>2- Le développement de l'entreprise : évolution de la structure juridique, évolution du mode de gouvernance, développement à l'international,</p> <p>3- Le financement de l'entreprise</p> <p>4- De l'entreprise au groupe : implications juridiques, fiscales et sociales de l'existence du groupe, restructuration de l'entreprise</p> <p>5- La pérennité de l'entreprise : l'entreprise en difficulté, la transmission de l'entreprise, la disparition de l'entreprise,</p> <p>6- Les associations et autres organismes à but non lucratif</p>
<p>UE2 Finance</p> <p>1- Structure et fonctionnement des marchés financiers</p> <p>2- Analyse financière des comptes consolidés</p> <p>3- Évaluation de l'entreprise</p> <p>4- Rentabilité des investissements et financements</p> <p>5- Gestion de la trésorerie intra-groupe</p> <p>6- Ingénierie financière</p>
<p>UE3 Management et contrôle de gestion</p> <p>1- Diagnostic stratégique d'un groupe</p> <p>2- Analyse des choix stratégiques</p> <p>3- Marketing stratégique</p> <p>4- Contrôle de gestion dans un groupe</p> <p>5- Conduite du changement</p> <p>6- Management des ressources humaines</p>
<p>UE4 Comptabilité et Audit</p> <p>1- Opérations de fusion et assimilés</p> <p>2- Normes internationales</p> <p>3- Opérations de consolidation en normes françaises et IFRS</p> <p>4- Audit : typologie et mise en œuvre</p>
<p>UE5 Management des systèmes d'information</p> <p>1- Gouvernance des systèmes d'information</p> <p>2- Gestion de projets SI</p> <p>3- Place du PGI dans les organisations</p> <p>4- Gestion de la performance informationnelle</p> <p>5- Architecture et sécurité des systèmes d'information</p> <p>6- Audit du système d'information</p>
<p>UE6 Anglais des affaires</p> <p>1- Finance</p> <p>2- Accounting and auditing</p> <p>3- Governance and corporate social responsibility</p> <p>4- Information system and new technologies</p> <p>5- Management, Human Resources and Strategy</p> <p>6- Production</p>
<p>UE7 Mémoire professionnel</p> <p>1- Méthodologie du mémoire professionnel et de la recherche en gestion</p> <p>2- Préparation et entraînement à la présentation orale</p>

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques).
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets.
- une organisation coopérative des apprentissages.
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	Ponctuel	Ecrit
Finance	1	Ponctuel	Ecrit
Management et contrôle de gestion	1,5	Ponctuel	Ecrit
Comptabilité et Audit	1,5	Ponctuel	Ecrit
Management des systèmes d'information	1	Ponctuel	Ecrit
Anglais des affaires	1	Ponctuel	Oral
Relations professionnelles Mémoire	1	Ponctuel	Oral
Langue Vivante Etrangère (facultative)	1	Ponctuel	Ecrit

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

- Validation partielle possible, bénéfice sur 8 années.
- Capitalisation des UE.
- Equivalences selon indications précisées au B.O.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2020	2019	2018
Taux de réussite globaux	90%	87,06%	83,99%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	92%	96,69%	97,26%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	95%	91,89%	89,20%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	88%	82,24%	80,73%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	80%	60%	68,75%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	75%	-	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	44%	70%	82% (dont taux de poursuite d'étude)
Taux de poursuite d'étude	44%	18%	
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	Résultats enquête en cours	87%	88%

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Poursuite possible : Expert-comptable stagiaire (3 ans) puis DEC (diplôme d'expertise-comptable).

Débouchés professionnels :

- Expert-comptable.
- Commissaire aux comptes.
- Contrôleur de gestion.
- Directeur administratif et financier.
- Enseignant-Chercheur.
- Inspecteur analyste des finances publiques (plus de 50 métiers différents !).
- Inspecteur de la DGCCRF.
- Inspecteur des douanes.

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 8 000 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge en partie par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), et l'autre partie par l'employeur lui-même.

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2021.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
 - Parc à vélo.
 - Lignes de bus à proximité 1, 5, 7, 20, Cité 2.
- Informations : <https://www.vrd-mobilites.fr>
- Transports scolaires bus express.
 - Gare TGV au centre-ville.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- ISQ OPQF/Professionnels du métier.
- Projet Voltaire : certification en orthographe.
- Projet Linguaskill : certification en langue anglaise.

• Restauration

- Snack sur place.
- Salle repas équipée de micro-ondes
- Restaurant Universitaire, Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Liste de résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Une salle entièrement dédiée aux étudiants de D.S.C.G.
- Une salle informatique est prévue pour les enseignements professionnels.
- Tous les étudiants peuvent se connecter aux ordinateurs de l'établissement en accès libre, grâce à une session informatique qui leur est dédiée.
- Plateforme collaborative Team's.

Coordonnées de l'UFA



UFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas
26000 VALENCE
04 75 82 99 19
pes@ensemble-montplaisir.org
www.cfp-montplaisir.org

Responsable de formation : Nathalie CORNUT CHAUVINC | nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

Responsable UFA : Isabelle BOFFARD | isabelle.boffard@ensemble-montplaisir.org

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026